

Fiche signalétique
KLOZUR® CR

FDS n° : 7775-27-1-2
Date de révision : 2021-02-17
Format : Na
Version 1.03



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit KLOZUR® CR

Synonymes Peroxydisulfate de sodium; Peroxydisulfate de disodium; acide peroxydisulfurique, sel de disodium; acide peroxydisulfurique, sel de sodium; le peroxyde de calcium.

Autre Nom Commercial KLOZUR® CR 2018

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Oxydation chimique in situ et ex situ des contaminants et des composés d'intérêt pour les applications de dépollution

Restrictions conseillées pour l'utilisation Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

Fabricant

PeroxyChem LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
Tél. : +1 267/ 422-2400 (Renseignements généraux)
Courriel : sdsinfo-pxc@evonik.com

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)
1 303 / 389-1409 (médical - US - Appel en PCV)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Solides comburants	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Danger****Mentions de danger**

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 H318 - Provoque des lésions oculaires graves
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

**Conseils de prudence - Prévention**

P261 - Éviter de respirer les poussières
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
 P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 P220 - Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles
 P221 - Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles

Conseils de prudence - Réponse

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

HNOC (danger non classé autrement)

Pas de dangers non classés autrement ont été identifiés.

Autres informations

Risque de décomposition par la chaleur ou le contact avec des matériaux incompatibles.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Sodium (persulfate de)	7775-27-1	40-60
Peroxyde de calcium	1305-79-9	40-60
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	8 - 12

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin. En cas de contact, rincez immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Inhalation	Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Démangeaisons; Rougeurs; Toux ou respiration sifflante.
Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser d'extincteurs au dioxyde de carbone ou contenant d'autres types de gaz; ces derniers n'auront aucun effet sur les persulfates en décomposition.
Dangers spécifiques du produit	Le produit se décompose en conditions d'incendie, libérant de l'oxygène qui intensifie le

feu.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non sensible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Non sensible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Interdire l'accès aux personnes ne portant pas l'équipement de protection nécessaire. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Porter un équipement de protection personnelle.

Divers Ne jamais utiliser d'autres substances ou déchets combustibles aux résidus du produit. Les récipients de déchets contaminés doivent être examinés pour déceler tout signe de décomposition (vapeurs/fumée).

Précautions pour la protection de l'environnement Neutraliser la poussière avec des pulvérisations d'eau. Autant que possible, récupérer le produit sous sa forme solide. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Méthodes de confinement Ne pas recharger le contenant ou récipient d'origine afin d'éviter les risques de décomposition. Recueillir la matière mécaniquement (aspirateur pelle ou pomper) et la mettre dans des récipients adéquats étiquetés pour l'élimination. Entreposer dans un récipient fermé. Éviter que la matière ne pénètre dans les réseaux d'égouts ou d'évacuation des eaux de pluie.

Méthodes de nettoyage Nettoyer la zone de déversement et traiter comme un déchet spécial.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Porter un équipement de protection personnelle. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Éviter la formation de poussière. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Référence à d'autres sections.

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Éviter la contamination des récipients ouverts. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Éviter la formation et les dépôts de poussière.

Produits incompatibles Acides, Bases, Halogénures, Oxydants, Agents réducteurs forts, Matières combustibles.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	TWA: 0.1 mg/m ³	-	-	-
Hydroxyde de calcium 1305-62-0	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	Mexico: TWA 5 mg/m ³

Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	TWA: 0.1 mg/m ³	-	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Hydroxyde de calcium 1305-62-0	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique S'assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Une protection pour les yeux est recommandée: Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.

Protection des mains Gants de protection: Gants en néoprène, Chlorure de polyvinyle, Caoutchouc naturel

Protection respiratoire Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.

Mesures d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses et après le quart de travail. Garder les vêtements de travail séparément, enlever les vêtements contaminés et les laver après avoir manipulé le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Fines granules
État physique	solide
Couleur	Blanc cassé
odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	11.2 (solution à 1 %)
Point de fusion/point de congélation	Se décompose
Point/intervalle d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Densité	1.0 - 1.19 (Coulis 5 à 30 %)
Solubilité dans l'eau	légèrement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible (inorganique)
Température d'auto-inflammation	produit est non auto-inflammable
Température de décomposition	> 100 °C (assumé)
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Comburant
Autres informations	

Masse moléculaire Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente 830 51.8 kg/m³ pi³ (non tassé)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Oxydant fort. Comburant. Le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un incendie.

Stabilité chimique Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses Contient un oxydant puissant et réagira violemment avec des agents inflammables ou réducteurs. Matière oxydable susceptible de s'enflammer au broyage et de devenir explosive.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter Chaleur. (se décompose à des températures de >100 °C); Humidité.

Matières incompatibles Acides, Bases, Halogénures, Oxydants, Agents réducteurs forts, Matières combustibles.

Produits de décomposition dangereux Incomplete combustion and thermolysis produces potentially toxic gases such as carbon monoxide and carbon dioxide.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Le peroxyde de calcium et l'hydroxyde de calcium n'ont pas de classe de toxicité aiguë.

DL50 orale Aucune donnée n'est disponible pour la formulation. 895 mg/kg (rat) Persulfate de sodium

DL50 épidermique Aucune donnée n'est disponible pour la formulation. > 10,000 mg/kg (lapin) Persulfate de sodium

CL50 par inhalation Aucune donnée n'est disponible pour la formulation. = > 5.1 mg/l (4 h) (rat) Persulfate de sodium

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sévèrement irritant pour les yeux.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Sensibilisation Sensibilisant pour la peau et pour le système respiratoire. Positif dans un test localisé sur les ganglions lymphatiques. (sur la base des composants).

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation	Valeur orale DSENO
Sodium (persulfate de) (7775-27-1)	895 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat) 4 h	
Hydroxyde de calcium (1305-62-0)	7340 mg/kg (Rat)			

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Des symptômes de réaction allergique peuvent inclure des éruptions, des démangeaisons, un gonflement, une difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des vertiges, des étourdissements, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires et des rougeurs (visage et cou).

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation	Corrosif pour le yeux. Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
Corrosivité	Risque de lésions oculaires graves.
Cancérogénicité	Non reconnu comme cancérogène par les organismes de recherche (IARC, NTP, OSHA, ACGIH).
Mutagénicité	Ce produit n'est pas reconnu comme mutagène par les organismes de recherche
Toxicité pour la reproduction	Ce produit n'est pas reconnu comme reprotoxique par les organismes de recherche.
STOT - exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	Yeux, Peau, Appareil respiratoire.
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Effets écotoxicologiques**

Sodium (persulfate de) (7775-27-1)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Persulfate de sodium	96 h LC50	Rainbow trout	163	mg/l
Persulfate de sodium	48 h LC50	Daphnia magna	133	mg/l
Persulfate de sodium	96 h LC50	Grass shrimp	519	mg/l
Persulfate de sodium	72 h CE50	Algues Selenastrum capricornutum	116	mg/l

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Hydroxyde de calcium		96 h LC50: = 160 mg/L (Gambusia affinis) static		

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité n'appartient à une substance inorganique.
Bioaccumulation	Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité	Se dissocie en ions.
Autres effets néfastes	Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Doit subir un traitement spécial, p. ex. dans un site de décharge adéquat, pour satisfaire aux règlements locaux. Les récipients de déchets contaminés
-------------------------------	--

doivent être examinés pour déceler tout signe de décomposition (vapeurs/fumée).

États-Unis - numéro de déchet EPA D001.

Emballages contaminés Vider le contenu restant. Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU	UN 1479
Nom officiel d'expédition	SOLIDE OXYDANT, N.S.A.
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	II
Quantité à déclarer (RQ)	not applicable

TMD

N° ID/ONU	UN 1479
Nom officiel d'expédition	SOLIDE OXYDANT, N.S.A.
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	II

ICAO/IATA

N° ID/ONU	UN 1479
Nom officiel d'expédition	SOLIDE OXYDANT, N.S.A.
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	II

IMDG/IMO

N° ID/ONU	UN 1479
Nom officiel d'expédition	SOLIDE OXYDANT, N.S.A.
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	II

ADR/RID

N° ID/ONU	UN 1479
Nom officiel d'expédition	SOLIDE OXYDANT, N.S.A.
Classe de danger	5.1
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Ce produit comporte les risques suivants qui doivent être signalés en vertu de la règle Planification d'urgence et droit de savoir de la communauté (EPCRA Tier II):

- Comburant
- Lésions oculaires graves / irritation oculaire
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Sensibilisation respiratoire / cutanée
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA/EPCRA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

CWC (Chemical Weapons Convention) - Annex on Chemicals Sans objet**États-Unis - Réglementations des États****Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit contient les substances suivantes réglementées en vertu de lois étatiques-droit à l'information:

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Sodium (persulfate de)		X			
Peroxyde de calcium		X			
Hydroxyde de calcium	X	X	X		X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Canada**Urgences Environnementales**

Ce produit ne contient aucune substance inscrite aux termes des règlements sur les urgences environnementales du Canada.

Canada Inventaire de polluants de l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance déclarable en vertu des règlements du Canada sur l'Inventaire national des rejets de polluants.

Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/EL INCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Zélande)
Sodium (persulfate de) 7775-27-1	X	X	231-892-1	X	X	X	X	X	X
Secret commercial	X	X	215-139-4	X	X	X	X	X	X
Hydroxyde de calcium 1305-62-0	X	X	215-137-3	X	X	X	X	X	X

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire actif de la TSCA.

Mexique

Mexique - Classe

Risque modéré, classe 2

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Stabilité 1	Dangers physico-chimiques OX
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Danger physique 1	Protection individuelle J

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0
Protection=J (Lunettes de protection, gants, tablier et masque respiratoire combiné anti-vapeurs et anti-poussière)

Date de révision : 2021-02-17
Note de révision sections de la FS mises à jour: 1.

Date d'émission : 2021-02-09

Avis de non-responsabilité

PeroxyChem considère que les renseignements et recommandations contenus dans les présentes (y compris les données et énoncés) étaient exacts à la date de ceux-ci. AUCUNE GARANTIE DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, NI GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST FAITE EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LES PRÉSENTES. Les renseignements fournis dans les présentes n'ont trait qu'au produit particulier indiqué et peuvent ne pas s'appliquer lorsqu'un tel produit est utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout procédé. En outre, comme les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou provenant de toute utilisation des produits ou de la fiabilité de tels renseignements.

Préparé par

PeroxyChem
© 2021 PeroxyChem. Tous droits réservés.
Fin de la fiche signalétique